

**Convention de partenariat
pour l'accueil et l'organisation de spectacles
Ref : 26COCOM11**

Entre les soussignés :

La Communauté de communes du Clermontais

Théâtre Le Sillon

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe- 34800 Clermont-l'Hérault

Numéro S.I.R.E.T. : 243 400 355 00034 - code APE 8411 Z

Téléphone : 04 67 88 95 50

Représentée par **Monsieur Gérard BESSIERE**, en sa qualité de Président

Ci-après dénommée « **La Communauté de communes du Clermontais** »

Et

La commune de Paulhan

Mairie, 19 cours National, 34230 Paulhan

N° Siret : 21340194600016

Téléphone : 04 67 25 00 08

Représentée par **Monsieur Claude VALERO** en sa qualité de Maire

Ci-après dénommée « **La commune de Paulhan** »

Préambule :

Depuis plusieurs années, le Théâtre Le Sillon organise plusieurs spectacles en partenariat avec la commune de Paulhan sur son espace public mais aussi dans ses locaux afin de venir au plus près du public.

Les parties souhaitent reconduire et renforcer ce partenariat en contractualisant des engagements de soutien respectif.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet

La Communauté de communes du Clermontais, Théâtre Le Sillon et la commune de Paulhan coopèrent pour accueillir et organiser les spectacles suivants :

1/ « Présentation de saison 2026-2027 » Par l'équipe du Théâtre Le Sillon, **le jeudi 3 septembre 2026 de 19h à 23h**, en extérieur - dans les jardins de la Mairie, sur la commune de Paulhan.

Présentation avec vidéo-projections – durée 3h environ – gratuit - Jauge : 130 personnes

Un temps de présentation de la programmation de la saison 2026-27 au public par l'équipe du Théâtre Le Sillon, suivi d'une auberge espagnole.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, la présentation de saison 2026-27 pourra avoir lieu dans la salle des fêtes de Paulhan. L'équipe du Théâtre confirmera son choix de lieu, le lundi 31 août 2026 en fin de journée, au plus tard.

2/ Echauffement et Répétition des artistes du spectacle « Les petites épopées » par la compagnie Le Doux Supplice.

Le spectacle aura lieu en extérieur sur la commune d'Usclas d'Hérault, **le samedi 19 septembre 2026** dans le cadre du Lancement de saison du Pôle Culture de la Communauté de communes du Clermontais.

*L'échauffement et répétition des artistes de la compagnie Le Doux Supplice aura lieu **le samedi 19 septembre 2026 de 9h à 13h** au Gymnase municipal, route d'Usclas, sur la commune de Paulhan.*

Dans le cadre du Temps fort : Les Vendanges du Sillon, trois spectacles d'humour :

3/ Le spectacle « C'est compliqué je t'expliquerai » par Lisa Perrio - dans la salle des fêtes de la commune de Paulhan, payant, **le jeudi 15 octobre 2026 de 20h à 21h20**. Durée : 1h20.

Un spectacle qui explore les complexités de la vie avec humour et sincérité...

Lisa Perrio fait du théâtre depuis son plus jeune âge. Elle entre au Cours Florent, poursuit sa formation de comédienne au Conservatoire, travaille aux côtés de metteurs en scène comme Wajdi Mouawad... En parallèle Lisa se fait connaître sur les réseaux sociaux avec des vidéos humoristiques, et se lance dans l'humour.

Chroniqueuse sur France Inter, elle co-écrit ce premier seul en scène. Lisa y donne vie aux personnages qu'elle croise au fil de sa journée : Joe la directrice artistique, misogyne et misandre, Marc le gynécologue frustré de ne pas vivre sa passion du théâtre, Candice la coach sportive qui n'existe qu'au travers du regard des hommes... À travers eux, Lisa s'amuse de nos absurdités, de nos contradictions et de nos maladroites.

C'est compliqué, je t'expliquerai est un spectacle brillamment écrit, peuplé de personnages attachants, qui révèle une artiste singulière, capable de bousculer le quotidien pour mieux en faire jaillir le rire.

4/ Le spectacle « Playback FM vol 2 » par Valentin Dilas – Pour que tu m'aimes - dans la salle des fêtes de la commune de Paulhan, payant, **le vendredi 16 octobre 2026 de 20h à 21h05**. Durée : 1h05.

Et vous, c'est quoi votre souvenir médiatique ?

Dans le sillage de son premier volet, Valentin Dilas persiste dans son enquête sur la manière dont les médias nous apprennent (trop bien) à parler. "Et vous, quel moment médiatique a marqué votre vie ?"

Avec cette question comme point de départ, l'équipe a collecté les témoignages d'un large public francophone. Les réponses convoquent des souvenirs aussi variés que les participant.es aux interviews. Radio, télévision, presse, film, jeux vidéo... Chaque personne nous livre son souvenir intime, ses anecdotes et, avec lui, son âge, ses relations, et surtout, sa manière unique de s'exprimer. À partir d'un montage sonore original des interviews, Valentin Dilas, accompagné de Coraline Claude et Ali Lounis Wallace, s'attachent ici à donner corps, dans un playback millimétré, aux voix de Monsieur et Madame tout-le-monde, pour creuser, décortiquer, déconstruire l'impact des médias dans nos vies. Une pièce engagée qui ranime notre mémoire collective.

5/ Le spectacle « Yaourt » par Thomas Poitevin, dans la salle des fêtes de la commune de Paulhan, payant, **le samedi 17 octobre 2026 de 20h à 21h15**. Durée : 1h15.

Une nouvelle galerie de personnages hauts en couleurs.

Son précédent spectacle « Thomas joue ses perruques » se terminait au paradis : face au vieux monsieur qu'il jouait sur scène, Dieu faisait chanter les anges du public Fais comme l'oiseau dans un émouvant et chaotique karaoké géant. « Entendre les spectateur.ices faire du yaourt avec Michel Fuguain presque 300 fois restera un des plus grands bonheurs de ma vie d'acteur ! ». Ce nouveau spectacle s'appelle donc Yaourt. Pourquoi ?

« Parce que les personnages que je joue connaissent à peu près la musique de la vie mais galèrent beaucoup avec les paroles. Ils/elles ont perdu la mélodie mais foncent courageusement jusqu'au bout de la chanson. Je me dis qu'on a tous envie que la vie soit un tube, un « banger » comme on dit, mais parfois la voix déraile, et c'est pas grave du tout si on tient la barre et si on met du cœur dans les notes de tête ! ».

Pour les 3 soirées,

Ouverture au public dès 19h avec une dégustation de vin offerte avec des vignerons locaux.

Jauge attendue : 220 personnes – dès 12 ans.

Une buvette sera proposée avant et après les représentations par l'association QQOA.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit : Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi / 6 € Tarif très réduit : - 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux.

Pass Vendanges du Sillon : 33 € les 3 soirées.

6/ Le spectacle « La Turakie fait son K-Barré » par la compagnie **Turak Théâtre**, à la salle des fêtes, de la commune de Paulhan, **le samedi 30 janvier 2027 de 20h à 21h15 environ.**

Théâtre d'objets, marionnettes – durée 1h10 – dès 8 ans – payant – jauge attendue : 208 personnes.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit : Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi / 6 € Tarif très réduit : - 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux.

Une soupe offerte et une buvette seront proposées après la représentation tout public.

Un k-barré insolite et joyeux dont le Turak Théâtre a le secret.

Le public s'installe de part et d'autre de la scène habillée de loupottes, le ton de départ est donné, avec un écrin bricolé pour une petite scène de ménage-rit. Ils ont convoqué une bande de personnages qui se disputent la vedette : le Binturong, le vieil ami Tokbar au sourire enjôleur, une punkette ridée, une fillette aux tresses à la Fifi Brindacier... mais aussi une chanteuse d'opéra, une élégante autruche, un loup danseur de tango, des chats, des rats et tant d'autres... Place à un festival d'histoires courtes à dormir debout, le tout en musique évidemment ! On feuillette ce K-Barré, vraiment barré, à la manière d'un livre d'images où tous les objets de notre quotidien ont pris la tangente dans les mains des poètes du Turak.

Bienvenue en Turakie !

Pour information, **une journée professionnelle** en lien avec ce spectacle sera proposée à une vingtaine de participant.e.s et avec la présence de la compagnie sera organisée en amont **le vendredi 29 janvier 2027** de 10h à 17h au 1^{er} étage de la salle des fêtes.

Ce spectacle coproduit par Le Sillon est accueilli en partenariat avec le Théâtre Molière – Sète, Scène nationale Archipel de Thau, dans le cadre du temps fort PUNCH ! Marionnettes en pleines formes.

7/ Le spectacle « La sœur de Jésus christ » de Oscar de Summa – Théâtre de Poche, à la salle des fêtes, sur la commune de Paulhan, pour 2 représentations tout public, **le vendredi 19 mars 2027 de 19h30 à 20h45 et le samedi 20 mars 2027 de 20h30 à 21h45.**

Théâtre et musique – durée : 1h15 - dès 15 ans – payant – jauge attendue : 250 personnes.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit : Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi / 6 € Tarif très réduit : - 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux.

Le vendredi, un temps d'échange est organisé avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation.

Une soupe offerte ainsi qu'une buvette seront proposées après les représentations.

Un western théâtral puissant et poétique...

Dans un village du sud de l'Italie, chacun a un surnom. Celui de Simeone, frère de Maria, c'est Jésus. Mais c'est Maria qu'on suit, ce jour où, armée de son pistolet Smith & Wesson 9 mm, elle se rend chez Angelo, celui qui lui a fait violence la veille.

Le village prend sa suite, finissant par former un cortège bigarré : le président du club des chasseurs, les employés de la casse-auto, le garagiste, les bikers du coin, la vieille institutrice, les voisines envieuses de la jeunesse de Maria. Et de sa beauté. Chacun y va de son anecdote sur Maria, livrant tour à tour chaque pan de sa vie. Il y a ceux qui l'encouragent, ceux qui veulent la dissuader, mais rien ni personne ne pourra l'arrêter, lui faire lâcher son arme, pas même sa famille, pas même les gendarmes.

La Soeur de Jésus-Christ, mis en scène par Georges Lini, est un western moderne, haletant et choral, une quête de justice portée par une héroïne insoumise.

« Une claque magistrale ! » La Libre Belgique.

8/ Le spectacle « Fils de bâtard » de la compagnie MAPS, à la salle des fêtes, sur la commune de Paulhan, pour 1 représentation tout public, le vendredi 26 mars 2027 de 20h à 21h30.

Théâtre et musique – durée : 1h30 - dès 15 ans – payant – jauge attendue : 220 personnes.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit : Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi / 6 € Tarif très réduit : - 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux.

Une soupe offerte ainsi qu'une buvette seront proposées après les représentations.

Une performance intense, brûlante, entre enquête autobiographique et éloge de l'amour maternel...

C'est l'histoire vraie d'un fils qui part à la recherche de son père sur un coup de tête. Sauf que ce père est mort il y a 15 ans et qu'il n'a jamais vécu avec son enfant. Entre les mains du fils, il reste trois cartes : l'une du Congo, une autre d'Antarctique, la dernière de Libye. Trois pays où son père a vécu et travaillé. Carnet en main, le jeune homme prend la route... Derrière le récit incroyable du père absent, c'est peu à peu le portrait d'une maman solo qui se dévoile, une femme discrète mais révolutionnaire à sa façon. Un renversement qui fait basculer le récit personnel sur le terrain politique en interrogeant la filiation, le patriarcat et la mémoire coloniale.

Entre slam, théâtre documentaire et geste chorégraphique, Fils de bâtard brasse les continents et les souvenirs. Sur scène, un ballon rouge, une table en formica et un monstre de fourrure comme autant de balises pour dire la tendresse, la honte et la transmission.

C'est absolument bouleversant et ça nous laisse, à la sortie, un peu moins orphelins.

« Saisissant, poignant, immanquable ! » La Libre Belgique.

9/ Les restitutions des ateliers Théâtre hebdomadaires initiés par le Théâtre Le Sillon à la salle des fêtes, sur la commune de Paulhan, le samedi 5 juin et dimanche 6 juin 2027 (horaires à préciser). Théâtre – tout public – jauge maximum attendue : 300 personnes. Gratuit sur réservation.

En fin de saison, Les quatre groupes de pratique artistique Théâtre feront leurs restitutions :

- Groupe 1 enfant (7 à 9 ans) encadré par Natacha Räber et Angélique Grandgirard (cie L'Astrolabe),
- Groupe 2 enfants (10 à 12ans) encadré par Eglantine Jouve (Collectif 1019)

Accusé de réception en préfecture
20260910-2026-09-033-CC
Date de réception préfecture : 25/09/2026

- *Groupe Ados encadré par Florie Guerrero Abras),*
- *Groupe Adulte « Les Fourmis » encadré par Brice Carayol et Ludivine Bluche.*

Le planning précis du week-end sera communiqué ultérieurement.

Les répétitions des différents groupes auront lieu à la salle des fêtes de Paulhan du lundi 31 mai au vendredi 4 juin 2027 ainsi que le samedi 15 mai, samedi 22 mai et samedi 29 mai 2027 de 9h à 18h.

Article 2 – Engagements des parties

1) La Communauté de communes du Clermontais, Théâtre Le Sillon s'engage à :

Moyens logistiques :

- Mettre à disposition le personnel et le matériel scénique nécessaire au bon déroulement du spectacle,
- Mettre en place le gardiennage éventuel du site,
- Fournir les flyers et affiches,
- Organiser et gérer la billetterie,
- Mettre en place le fléchage des parkings,
- Mettre à disposition de la Mairie de Paulhan x 5 invitations par spectacle (sur l'ensemble des représentations) à destination des élus municipaux et du secrétaire de Mairie.

Moyens financiers :

- Prendre en charge le coût du contrat de cession du spectacle,
- Prendre en charge le coût des déplacements, des repas et de l'hébergement de la compagnie,
- Prendre en charge le coût du gardiennage éventuel du site,
- Prendre en charge les droits SACD/SACEM.

2) La Commune de Paulhan s'engage à :

Moyens logistiques pour la « présentation de saison 2026-27 » :

- Mettre à disposition la salle **des mariages** le jeudi 3 septembre 2026 de 11h à 23h,
- Autoriser l'occupation des espaces public dans les jardins de la mairie le jeudi 3 septembre 2026 de 09h à 23h45,
- En cas de repli nécessaire selon les conditions météorologiques, mettre la salle des fêtes à disposition le jeudi 3 septembre 2026 de 11h à 23h,
- La communauté de communes du Clermontais – Théâtre le Sillon informera lieu Le partenaire 72h avant, de sa décision de lieu d'installation,
- Interdire le stationnement sur le parking de la Mairie le jeudi 3 septembre de 9h00 à 23h45,
- Prendre un soin particulier au nettoyage et à la bonne marche des **sanitaires côté CCAS ou de la salle des fêtes**,

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20260910-2026-09-033-CC
Date de réception préfecture : 25/09/2026

- Remettre toutes les clés (+ alarme) de la salle des mariages et/ou la salle des fêtes au régisseur du Théâtre le jeudi 3 septembre 2026 à 9h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur la borne électrique des jardins (ou de la salle des fêtes),
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition : 5 tables.

Moyens logistiques pour la répétition des artistes de la compagnie Le Doux Supplée :

- Mettre à disposition du gymnase municipal, route d'Usclas le samedi 19 septembre 2026 de 9h à 13h,
- Prendre un soin particulier au nettoyage et à la bonne marche des sanitaires,
- Remettre les clés au régisseur du Théâtre le vendredi 18 septembre 2026 à 16h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à utiliser les prises électriques du gymnase si besoin,
- Autorise le personnel compétent à la mise en place des équipements temporaires d'accroches pour la pratique circassienne.

Moyens logistiques pour le temps fort « Vendanges du Sillon » :

- Mettre à disposition la salle des fêtes : salle du bas, hall et salle du haut (loges) et cuisine du mardi 13 octobre 2026 à 9h jusqu'au lundi 19 octobre 2026 à 12h,
- Prendre un soin particulier au nettoyage et à la bonne marche des sanitaires, notamment entre les représentations,
- Remettre toutes les clés et les télécommandes des stores au régisseur du Théâtre le mardi 13 octobre 2026 à 9h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur les armoires électriques de la salle et à utiliser la commande de fermeture/ ouverture des volets,
- Se charger du chauffage de la salle durant cette occupation si besoin,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition :
 - 10 tables et 300 chaises,
 - 10 barrières de police (livrées au plus tard le jeudi 15 octobre 2027 à 14h),
 - 3 comptoirs,
 - un escalier de scène.
- Interdire le stationnement sur les places devant la salle et sur le côté de la caserne des pompiers le du jeudi 15 octobre 2026 à 8h00 au samedi 17 octobre 2026 à 23h45,
- Procéder à l'affichage de cet arrêté de stationnement une semaine avant,
- S'assurer de la fonctionnalité des éclairages publics à proximité de la salle,

- Autoriser la Communauté de commune du Clermontais et son partenaire* à proposer une activité de vente de boissons pendant 1h avant et après les représentations dans le hall de la salle des fêtes ou devant sur l'extérieur selon les conditions météorologiques. (Autorisation de débit de boissons).

* 3 vigneron locaux et association QQOA

Moyens logistiques pour le spectacle « La Turakie fait son K-Barré » :

- Mettre à disposition la salle des fêtes : salle du bas, hall et salle du haut (loges) et cuisine du vendredi 29 janvier 2027 à 9h au dimanche 31 janvier 2027 à 17h,
- Prendre un soin particulier au nettoyage et à la bonne marche des sanitaires, notamment entre les représentations,
- Remettre toutes les clés et les télécommandes des stores au régisseur du Théâtre le jeudi 28 janvier 2027 à 16h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur les armoires électriques de la salle,
- Se charger du chauffage de la salle durant cette occupation si besoin,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition 10 tables et 15 chaises,
- Interdire le stationnement sur les places devant la salle sur le côté de la caserne des pompiers du vendredi 28 janvier à 08h au samedi 31 janvier 2027 à 23h45,
- Procéder à l'affichage de cet arrêté de stationnement une semaine avant,
- Fournir 6 barrières de police devant la salle le vendredi 29 janvier 2027 à 10h00,
- S'assurer de la fonctionnalité des éclairages publics à proximité de la salle,
- Autoriser la Communauté de Commune du Clermontais et son partenaire* à proposer une activité de vente de boissons pendant 1h avant et après les représentations, et à proposer au public une soupe préparée gratuite, après les représentations, dans le hall de la salle des fêtes ou devant sur l'extérieur selon les conditions météorologiques.

* l'association QQOA (autorisation débit de boissons)

Moyens logistiques pour le spectacle « La sœur de Jésus-Christ » et « Fils de Bâtard » :

- Mettre à disposition la salle des fêtes : salle du bas, hall et salle du haut (loges) et cuisine du mercredi 17 mars à 09h au samedi 27 mars 2027 à 23h45,
- Prendre un soin particulier au nettoyage et à la bonne marche des sanitaires, notamment entre les représentations,
- Remettre toutes les clés et les télécommandes des stores au régisseur du Théâtre le mercredi 17 mars 2027 à 09h,
- Autoriser les régisseurs du théâtre à se brancher sur les armoires électriques de la salle,
- Se charger du chauffage de la salle durant cette occupation si besoin,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ des compagnies,

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20260910-2026-09-033-CC
Date de réception préfecture : 25/09/2026

- Mettre à disposition 10 tables et 15 chaises,
- Interdire le stationnement sur les places devant la salle et sur le côté de la caserne des pompiers du vendredi 19 mars à 9h au samedi 20 mars 2027 à 23h45 et le vendredi 26 mars 2027 de 9h à 23h45,
- Procéder à l'affichage de cet arrêté de stationnement une semaine avant,
- Fournir 6 barrières de police devant la salle le vendredi 19 mars 2027 à 10h,
- S'assurer de la fonctionnalité des éclairages publics à proximité de la salle,
- Autoriser la Communauté de Commune du Clermontais et son partenaire* à proposer une activité de vente de boissons pendant 1h avant et après les représentations, et à proposer au public une soupe préparée gratuite, après les représentations, dans le hall de la salle des fêtes ou devant sur l'extérieur selon les conditions météorologiques.

* l'association QQOA (autorisation débit de boissons)

Moyens logistiques pour les restitutions des ateliers Théâtre :

- Mettre à disposition pour des journées de répétitions la salle des fêtes : salle du bas avec loge, hall et salle du haut (loges) et cuisine le samedi 15 mai 2027 de 9h à 18h, le samedi 22 mai 2027 de 9h à 18h et le samedi 29 mai 2027 de 9h à 18h,
- Mettre à disposition la salle des fêtes : salle du bas avec loge, hall et salle du haut (loges) et cuisine du mardi 1^{er} juin 2027 à 09h au lundi 7 juin 2026 à 12h,
- Remettre toutes les clés et les télécommandes des stores au régisseur du Théâtre le vendredi 14 mai 2027 jusqu'au lundi 7 juin 2027 à 12h,
- Prendre un soin particulier au nettoyage et à la bonne marche des sanitaires toute la semaine,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur les armoires électriques de la salle,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition 15 tables et 300 chaises,
- Interdire le stationnement sur les places devant la salle et sur le côté de la caserne des pompiers du samedi 5 juin à 08h au dimanche 6 juin 2027 à 23h30,
- Procéder à l'affichage de cet arrêté de stationnement une semaine avant,
- Fournir 10 barrières de police devant la salle à partir du vendredi 4 juin 2026 à 14h00 jusqu'au lundi 7 juin 2027 à 9h00,
- Autoriser la Communauté de Commune du Clermontais et son partenaire* à proposer une activité de vente de boissons pendant 1h avant et après les représentations, et à proposer au public une soupe préparée gratuite, après les représentations, dans le hall de la salle des fêtes ou devant sur l'extérieur selon les conditions météorologiques.

* l'association QQOA (autorisation débit de boissons)

Moyens logistiques sur l'ensemble des projets :

- Communiquer au plus tard 5 jours avant chaque représentation auprès de la Billetterie du Théâtre (billetterielesillon@cc-clermontais.fr) le nom des 5 personnes du Conseil municipal qui bénéficieront des invitations et/ou réservations,
- Accompagner le théâtre Le Sillon dans sa communication auprès des habitants via les outils de communication de la commune et autoriser l'accrochage d'une banderole (et fournir l'aide technique si nécessaire) ainsi que la pose d'affiches dans la commune.

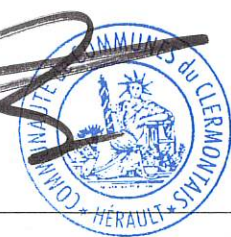
Article 3 - Assurances, sécurité, prévention des incendies et dégradations

La Communauté de communes du Clermontais devra assurer les biens mobiliers dont elle aura l'usage ainsi que l'ensemble des risques locatifs (dégradations, vol, incendie). Elle garantira sa responsabilité civile pour tous les accidents et dommages susceptibles de survenir du fait de ses activités dans les lieux mis à sa disposition. Elle respectera les consignes incendie et veillera à ce que le public accueilli ne se livre à aucune dégradation ou vol.

Article 4 - Avenants

Des avenants mentionnant les moyens logistiques ou financiers complémentaires et spécifiques à chacun des spectacles cités à l'article 1 seront éventuellement établis.

Fait en 2 exemplaires à Clermont-l'Hérault, le 19 août 2026

Le Maire de Paulhan	Le Président de la Communauté de communes du Clermontais
  Claude VALERO	  Gérard BESSIERE